

Journée d'étude du 16 mars 2017

Programme de la réunion technique

La prochaine réunion technique du Cisme sera consacrée, dans un premier temps, aux restitutions des enquêtes de branche, puis aux nouveaux outils d'accompagnement à la DPST disponibles pour les SSTI adhérents.

La prochaine journée d'étude du Cisme se tiendra le jeudi 16 mars 2017 et aura lieu dans l'enceinte du Grand Hôtel, 2 rue Scribe, Paris 9^e, où sont attendus Présidents et Directeurs des SSTI.

Comme à l'accoutumée, elle se composera, après un café d'accueil, d'une réunion technique de 10h à 12h15 et d'une réunion d'information balayant les actualités Santé-Travail des dernières semaines, de 13h45 à 16h30.

Réunion technique du matin

La réunion technique sera scindée en 2 parties, la première heure étant consacrée à la restitution des dernières enquêtes de branche, animée notamment par Mme Ghislaine Bourdel, char-

gée des études statistiques du Cisme. Cette séquence reviendra sur le rapport chiffres-clés paru ce mois de janvier 2017, et présentera les premiers résultats du rapport de branche.

Seront présentées des données du rapport de branche relatives à la situation de l'emploi, à l'évolution des rémunérations des personnels des SSTI, à la retraite, à la prévoyance et à la couverture santé dans les Services, ou encore à la formation et au dialogue social. La partie consacrée au rapport chiffres-clés reviendra sur les éléments relatifs à la gouvernance, à l'activité et aux ressources des SSTI ou encore aux agréments. Anne-Sophie Loicq, juriste, interviendra, quant à elle, sur la place de ces enquêtes dans la perspective des négociations de branche.

La seconde heure de la réunion technique sera animée conjointement par Ghislaine Bourdel et Sandra Vassy, secrétaire générale du Cisme, et portera sur la Démarche de Progrès en Santé Travail. Cette séquence proposera une

démonstration en direct de la nouvelle plateforme en ligne "freemium" et de ses différentes fonctionnalités : grille d'auto-évaluation interactive, plan d'action... Sera également abordée la réouverture de la Base Documentaire Nationale (ancienne Base Cadre), de son alimentation par les adhérents et du partage de pratiques entre SSTI.

Commission d'information de l'après-midi

Lors de la réunion d'information de l'après-midi, le Cisme dressera une synthèse des actualités professionnelles des derniers mois, informera les participants des récents développements du projet associatif et communiquera sur les événements à venir de 2017 (Assemblée Générale, Journées Santé-Travail...).

Disponible sur le site du Cisme, sur le calendrier et en complément de lecture de ce numéro, le bulletin d'inscription est à renvoyer à Mme Patricia Marseglia (p.marseglia@cisme.org), avant le 15 mars prochain. ■

Nominations au Conseil d'orientation des conditions de travail

Le ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social vient de procéder à plusieurs nominations au COCT via des arrêtés publiés au Journal officiel du 23 février 2017.

Vice-Président

M. Dominique Giorgi est nommé vice-président du Conseil d'orientation des conditions de travail.

M. Dominique Giorgi assure, en l'absence de la ministre chargée du travail, la présidence du Conseil national d'orientation des conditions de travail.

L'arrêté du 14 mai 2016 portant désignation d'un membre du collège des personnes qualifiées du Conseil d'orientation des conditions de travail est abrogé.

Secrétaire général

M. Frédéric Laloue est confirmé au poste de secrétaire général.

Représentants des partenaires sociaux et personnes qualifiées

Certaines organisations représentatives de salariés ont profondément remanié leur délégation, en particulier la CGT. A noter que le CFE-CGC est exclusivement représentée par d'actuels et ou d'anciens salariés de SSTI, qui sont ou ont été également négociateurs de la convention collective du secteur.

Côté employeurs, la délégation du Medef comprend de manière équilibrée des élus et des permanents ; les grandes branches y sont bien représentées. A noter la nomination de M. Frédéric Agenet, actuel président du groupe paritaire de protection sociale Humanis.

La CGPME conserve comme titulaire M. le Dr Pierre Thillaud, Directeur d'un SSTI à Paris.

Quant à l'U2P, la délégation est conduite par M. Jean-Jacques Chate-lain. Membre du bureau de la CAPEB.

Parmi les personnes qualifiées, le Pr Paul Frimat est nommé au titre de pré-



sident de la commission spécialisée relative aux pathologies professionnelles.

Placé auprès du ministre chargé du Travail, le Coct (Conseil d'orientation des conditions de travail) exerce un double rôle : une fonction d'orientation de la politique publique de santé au travail et une fonction consultative relative aux textes de toute nature concourant directement à la mise en œuvre de cette politique. Il participe ainsi à l'élaboration des orientations stratégiques des politiques publiques nationales en la matière. ■